

Nombre de membres :
En exercice : 34
Présents : 26
Pouvoirs : 6
Votants : 22

Abstentions : 0
Exprimés : 32
Pour : 32
Contre : 0

N°2019-33

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES OUEST LIMOUSIN**

L'An deux mille dix-neuf, le jeudi onze Avril à vingt heures.

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni salle communautaire de Saint-Laurent-sur-Gorre sous la présidence de M. Christophe GEROUARD, Président.

Date de la convocation : le cinq Avril deux mille dix-neuf.

Présents : Christophe Géroutard, Dominique Germond, Pascal Raffier, Raoul Réchignac, Maryse Thomas, Luc Gabette, Jean-Pierre Romain, Louis Furlaud, Guy Ratinaud, Jean Maynard, Paul Brachet, Jean-Pierre Pataud, Alain Perche, Patrick Gibaud, Jean-Louis Clermont-Barrière, Daniel Desbordes, Richard Simonneau, Eric Dombroy, Agnès Varachaud, Marie-Laurence Morange, Christian Vignerie, Bruno Grancoing, Paola Gaboriau, Sylvie Germond, Nathalie Marchadier.

Suppléants présents : Stéphane Malivert.

Pouvoirs : Magdaleina Fredon à Guy Ratinaud, Guy Baudrier à Pascal Raffier, Alain Blond à Marie-Laurence Morange, Françoise Piquet à Paola Gaboriau, Joël Vilard à Nathalie Marchadier, Véronique Bindé à Louis Furlaud,

Secrétaire de séance : Pascal Raffier

Objet : CDDI 2018-2021. Inscription du projet de réfection du sol sportif de la Halle des Sports, commune de Saint-Mathieu. Demande d'avenant au CDDI.

Monsieur le Président explique que par courrier en date du 06 mars 2018, madame la Maire de la commune de Saint-Mathieu a sollicité monsieur le Président de la Communauté de Communes Ouest Limousin afin que soit porté au CDDI signé avec le Conseil Départemental de la Haute-Vienne, le projet de réfection du sol sportif de la Halle des Sports.

Après analyse, et au regard du caractère structurant de ce dossier pour le territoire intercommunal, il est envisagé de proposer d'inscrire celui-ci dans le CDDI de 3^{ème} génération.

Communes ou Syndicats	Projets	Coûts des projets HT	Subventions CDDI attendues (taux de subvention)
Saint-Mathieu	Réfection du sol sportif de la Halle des Sports	114 915,00 €	28 728,75 € (25 %)

Oui l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **EMET** un avis favorable quant à l'inscription dans le CDDI 2018-2021, du projet de la commune de Saint-Mathieu de réfection du sol sportif de la Halle des Sports,
- **SOLLICITE** auprès de monsieur le Président du Conseil Départemental de la Haute-Vienne un avenant au CDDI de 3^{ème} génération,
- **AUTORISE** monsieur le Président à signer cet avenant à intervenir.

Fait et délibéré le jour, mois, lieu et an que dessus.

Certifié exécutoire
Le
Le Président

Pour le Président empêché,
Le Premier Vice-président,
Dominique GERMOND